



Service social du département de la Côte d'Or



En accord avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune, le Conseil Départemental a mis en place depuis le 13 avril 2021 une permanence de son service social à LADOIX-SERRIGNY. Après la période estivale, **les permanences reprennent, le jeudi matin, à partir du 2 septembre 2021 à la fréquence d'une semaine sur deux (tous les quinze jours).**

L'assistante du service social, Madame ROUSSEL, peut vous recevoir à la Maison des associations, Place du 19 mars, parking de la Salle Pierre Gourillon, salle N° 1.

Vous pouvez la solliciter pour vos démarches administratives, des questions sur vos droits, la gestion de votre budget, le soutien à l'éducation de vos enfants, l'accompagnement à l'autonomie ...

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter l'Espace Solidarités Côte-d'Or de Beaune au 03 80 63 25 65.